



MOREY-SAINT-DENIS

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 Avril 2008

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 21 mai 2008 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Gérard TARDY, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs DESCIEUX Marie Laurence. DE LA GRANGE François. JEANNE Christian. JEANNIARD Samuel. JOUAN Sébastien. JOUBART Karine. LARDY Antoine. LIGNIER Virgile. MAGNIEN Jean Paul. MATEUS Nadine. NOELLAT Alain. PARETI Pascale. REMONDET Gérard. ROGER Rachel.

Mr REMONDET Gérard a été élu secrétaire de séance.

Lecture du procès verbal de la dernière séance est donnée, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

DEVIS SICECO.

Le Conseil Municipal est informé de la modification du montant des devis du SICECO pour l'enfouissement des réseaux dans la Rue Basse. En effet, la valeur des tranchées n'avait pas été comptabilisée en premier lieu, car il avait été convenu que l'entreprise NOIROT réaliserait les tranchées en tout début de chantier pour les laisser à disposition des différents intervenants. Or, il s'est avéré que cette solution, certes plus économique, n'était pas viable.

En résumé, le montant estimatif de la part communale pour la partie basse de la Rue Basse s'élève à 48 500€.

RAPPORT COMMISSION BÂTIMENTS

L'adjoint qui a reçu délégation de fonction pour les travaux de bâtiments, donne un compte rendu de tous les projets de rénovation évoqués lors de la première réunion de la commission. Mr. Gérard REMONDET a été désigné responsable de la salle des fêtes. Un plombier sera choisi pour réaliser sous contrat de maintenance, les travaux d'entretien dans les bâtiments communaux.

Un registre de sécurité par bâtiment pourrait être créé. L'inventaire des produits phytosanitaires sera effectué.

Le bâtiment situé dans la cour de la mairie est fortement dégradé. Le Maire propose la création d'un groupe chargé de réfléchir à son devenir. Ce groupe pourrait être ouvert à des membres extérieurs du conseil par appel à candidature affiché sur les panneaux publics.

RAPPORT COMMISSION VOIRIE

L'adjoint qui a reçu délégation de fonction pour les travaux de voirie, donne un compte rendu de la dernière réunion :

La visite des chemins ruraux et du cimetière a été effectuée avec tous les membres de la commission. En cours, la réfection de la Croix vers le chemin de la Riotte et celle du cimetière et le projet de réalisation d'une rampe d'accès au cimetière pour les personnes à mobilité réduite.

INFORMATIONS SUR LE ROND POINT

Mr le maire fait le point sur le dossier de l'aménagement du carrefour de la RD 974 avec la Grande Rue. Il précise que le dossier a bien été entériné par la commission d'évaluation des projets routiers au conseil Général de Côte d'Or et qu'il reste d'actualité bien que son évolution ait été retardée par l'opposition des riverains et le renouvellement du Conseil Municipal. Le coût prévisionnel, en l'état actuel du dernier projet présenté par le bureau d'études, s'élève

à 630 000 € pour le Conseil Général. A cela s'ajoute la part communale, c'est à dire : les acquisitions foncières, une maison à rebâtir, les aménagements urbains et le rétablissement de l'éclairage public. Mais cette dernière variante est remise en cause par le Conseil. Une réunion de ses membres est prévue au cours de laquelle seront retracées, dans la chronologie et le détail, les différentes étapes du dossier.

DELEGUES SIVOS GEVREY

Le conseil revoit la désignation des délégués au SIVOS de Gevrey Chambertin:

- Mme Marie Laurence DESCIEUX, déléguée titulaire,
- Mme Pascale PARETI, déléguée titulaire.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 26 mars 2008, ayant même objet.

LA P.V.R.

La nouvelle loi d'urbanisme a fixé, à compter de juin 2007, les conditions de prise en charge de création ou d'extension de voies et réseaux, par les collectivités en charge de l'urbanisme. Une participation pour voies et réseaux (PVR) peut être instaurée par la commune pour récupérer partie de ces nouvelles charges. Un groupe de travail est nommé pour étudier les conditions de fonctionnement et de mise en place de cette nouvelle taxe : Gérard TARDY, Pascale PARETI, Jean Paul MAGNIEN, François DE LA GRANGE.

CIMETIERE

Un groupe de travail est nommé pour ébaucher un règlement d'utilisation du cimetière communal.

BORNAGE RESERVOIR DE LA COMBE

En vue d'assainir les abords du réservoir de la Combe, le Conseil Municipal décide de faire borner par un géomètre, Mr. VUILLEMENOT, de Beaune, Côte d'Or, l'emprise communale de la Parcelle A 219, lieudit "Rue de Vergy."

QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Porté à connaissance, les nouveaux permis de construire et déclarations préalables
- ➔ porté à connaissance, les résultats des dernières analyses d'eau : eau conforme aux normes de consommation.
- ➔ un rendez vous auprès de l'avocat, pour le contentieux de la ZAC, est fixé au 22/05/08
- ➔ cinq candidatures sur la liste d'attente des taxis à Morey
- ➔ reprise contact du Foyer dijonnais pour l'achat d'un terrain communal AN 110 et 111, lieudit " le Paquier"
- ➔ lecture du compte rendu du DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale)
- ➔ possibilité de faire une rétrospective sur l'évolution du village, par une personne dont la compétence est reconnue en la matière.
- ➔ lecture courrier de la CADA (commission d'accès aux documents administratifs) qui confirme que la commune est tenue de fournir les documents demandés. Réponse sera faite
- ➔ le Marathon des Grands Crus fixé au 05/10/08, voir les animations à organiser sur la commune
- ➔ la fête des voisins, refus de la communauté de communes pour l'utilisation du préau, contesté.
- ➔ minuterie à poser pour éclairer l'escalier d'accès aux salles de réunions, place St Vincent.
- ➔ plaquette de formation aux premiers secours publiée dans le bulletin municipal, inscriptions en mairie.
- ➔ rendez vous le 24/05/08, 8h, de tous les conseillers pour planter les fleurs de la commune, avec le cantonnier.

Séance levée à 22h15

Prochain Conseil le 27/06/08, à 19h.

Affiché le 02/06/08.

Le Maire, Gérard TARDY.